

Communiqué de presse

Convaincu que la qualité de travail de demain sera la clé du succès, Freddy POUTEAU a décidé de prendre le problème à bras le corps pour améliorer la démarche qualité en 2 entreprises de paysage et jardinage qu'il dirige.

Pour arriver à ses fins, il n'a pas hésité à sacrifier 4 week-ends qu'il a passé en formation à Paris au sein de l'Institut de l'Expertise Judiciaire pour obtenir son certificat d'expertise en espaces verts et aménagement paysagers, validé par Charles GAURY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

Il devient de ce fait, le 4402^{ème} certifié toutes spécialisations confondues de France.

Cette formation lui permettra à l'avenir de postuler en vue d'une inscription sur la liste d'Experts de la Cour d'Appel d'Angers et du Tribunal Administratif de Nantes.

Depuis, il voit les problèmes sous un autre angle et est prêt à dispenser son nouveau savoir.

Aujourd'hui, les clients recherchent un prix mais également un travail de qualité.

En clair, le meilleur rapport qualité-prix.

C'est un défi que Freddy POUTEAU a décidé de relever en accord avec son staff de Direction.

Si l'une des sociétés a 41 ans d'existence (créée en 1973), cela n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat d'une qualité qu'il faut continuer à assumer. Le prix s'oublie, la qualité reste.

Un nouveau service est ainsi apporté au client en demeurant son assistant technique lors d'une expertise avec son assurance par exemple, ce qui permet à nos clients d'évaluer leur préjudice à sa juste valeur et non au moindre coût comme le recherche la partie adverse.